

Histoire de l'odontologie médico-légale récente. Son évolution, ses motivations

History of latest medicolegal dentistry. Its evolution, its motivations

Claude Laborier*, Didier Cérino**, Philippe Welsch***, Christophe Rallon****

**Expert national (H)*

** *Expert près la cour d'appel de Paris*

*** *Expert près la cour d'appel de Douai*

**** *Expert près la cour d'appel d'Aix en Provence*

Mots-clés

- ◆ Identification
- ◆ Système dentaire
- ◆ Méthodologie
- ◆ Catastrophes

Résumé

Le but de cet article est de présenter l'histoire de l'identification des personnes par le système dentaire depuis la période historico-anecdotique jusqu'à nos jours. La notion d'identité est abordée sur le plan historique, en décrivant par la suite toutes les méthodes modernes de l'élaboration de l'identité en rapport avec l'immigration, les sans-papiers, le banditisme. La notion d'identité et l'éthique représentent une part importante dans l'identification : pourquoi identifier ? Une dernière partie sera réservée à l'évolution de la méthodologie, liée aux grandes catastrophes auxquelles les odontologistes médico-légaux ont été confrontés depuis de nombreuses années. Seront présentés l'incendie du tunnel du Mont Blanc en 1999, le massacre de la secte du temple solaire, le crash du concorde à Gonesse en juillet 2000 et le tsunami en Asie du sud est en 2004.

Key words

- ◆ Identification
- ◆ Dental system
- ◆ Methodology
- ◆ Disasters

Abstract

The aim of this paper is present the history of identifying people by the dental system since the anecdotal historical period to the present. The concept of identity is discussed historically, describing later all modern methods for the development of identity in relation to immigration, undocumented people, banditry. The notion of identity and ethics are an important part for identifying Why identify? The last part will be dedicated to the development of the methodology, linked to major disasters which forensic odontologists were confronted for many years. Will be presented the fire in the Mont Blanc tunnel in 1999, the massacre of the sect of the Solar Temple, the crash of the "Concorde" in Gonesse in July 2000 and the tsunami in Southeast Asia in 2004.

La création de l'Association Française d'identification odontologique en 1990 (AFIO)

C'est sous la pression de Charles Danjard, Claude Laborier et Philippe Welsch, rapidement rejoints par Charles Georget que l'association Française d'identification odontologique est née. Le but était de faire la promotion de cette nouvelle discipline en France et à l'étranger. Les pères fondateurs ont rapidement été rejoints par toute la communauté médico légale, criminalistique, les magistrats, les anthropologues etc. L'activité internationale a été très riche, les membres de l'AFIO ont parcouru le monde pour proposer leurs services et leur expertise au service des magistrats et des responsables policiers et gendarmes.

Pourquoi identifier les personnes ?

Raisons juridiques

Liées à la vie moderne dans les pays riches et à l'empilement des lois qui régissent notre vie quotidienne. Les français sont passés maîtres dans cet exercice devenu totalement abscons. C'est essentiellement l'assurance des personnes qui est le moteur des identifications. En cas de décès, le certificat attestant de la mort de la personne clairement nommée (certificat de décès) avec l'identité d'état civil est le document essentiel pour déclencher le processus juridique, primes d'assurances, pensions de réversion à la veuve, accès aux comptes bancaires, remariage etc., la liste est longue. Sans ce document l'assureur, le banquier le notaire ne peuvent

Correspondance :
claudelaborier@wanadoo.fr

rien pour d'éventuels ayants droits. Sans ce document tout est bloqué. On peut faire un commentaire sur les lois de l'absence et la disparition qui, régissent en France ces cas particuliers de disparitions dans des conditions inquiétantes. Le cas de la disparition sans retrouver le corps avec une forte suspicion de présence de la personne sur un site à très forte dangerosité est prévu. Néanmoins la découverte et l'identification des personnes est plus que fortement recommandée (les catastrophes). C'était le cas pour le tsunami en Asie du sud-est, et plus particulièrement en Thaïlande où plus de 1500 ressortissants étrangers en vacances ont trouvé la mort.

Raisons judiciaires

En cas de crime ou de suicide on dit classiquement que l'identité de la victime permet en première intention de remonter à l'identité de l'éventuel auteur. C'est aussi le problème des personnes disparues non recherchées et des personnes qui sont recherchées, signalées disparues par des proches. Dès lors où une personne est recherchée les procédures administratives et judiciaires se mettent en place. Une documentation médicale, surtout dentaire est préparée par les enquêteurs pour pratiquer une éventuelle confrontation avec des éléments médicaux et dentaires retrouvés sur un cadavre. Dans notre terminologie c'est la comparaison des éléments *post* et *ante mortem*. Le problème est plus difficile, même impossible à résoudre avec les personnes disparues, non réclamées. Sinon que rien n'empêche de relever les éléments dentaires identifiants. Malheureusement c'est une hypothèse d'école.

Raisons religieuses et philosophiques : le culte des morts

C'est tout le contexte des religions monothéistes et des promesses faites pour une vie paradisiaque enchanteresse. On mesure les résultats avec les excès des intégrismes religieux que nous subissons de plus en plus. Le problème de l'autopsie est lui aussi très épineux avec certaines religions (les juifs intégristes).

Raisons citoyennes

Commémoratives et monuments aux morts.

Raisons politiques

L'identification prend un aspect tout à fait différent. C'est le jeu des intérêts politiques et de la récupération politico médiatique.

Comment identifier ?

Par la reconnaissance

Ce n'est pas un élément scientifique, mais cette reconnaissance fait partie des éléments de l'enquête policière. Ce n'est pas forcément la physiologie qui change très vite après la mort, mais ce sont aussi les vêtements, les bijoux et des éléments particuliers (tatouages piercings) qui sont analysés, photographiés et répertoriés.

Par les caractéristiques anthropologiques

L'anthropologie médico-légale consiste en peu de mots à établir le diagnostic de l'âge, du sexe et de l'appartenance à un groupe morpho biologique, le phénotype. Le terme race est banni. Ces critères anthropologiques sont aussi très utiles à l'identification des personnes.

Par la génétique

Nous ne nous y attarderons pas.

Par la denture

Les dents présentent des caractéristiques si particulières qu'elles sont devenues précieuses pour les experts.

Leur conservation : paléontologie

Les dents sont conservées en bon état comme chez des australopithèques (2 millions d'années), ou des *homo sapiens* (30 000 ans)

Leur résistance à quasiment toutes les agressions (fig 1, 2, 3)

Quelques exemples historiques révélateurs qui ont marqué l'histoire

L'incontournable incendie du Bazar de la charité à Paris le 20 mai 1897.

Cette catastrophe a marqué les esprits dans plusieurs domaines, nous ne nous y attarderons pas. Il s'agissait d'identifier des corps calcinés retrouvés dans les décombres du local avec entre autres le système dentaire. Plusieurs praticiens de l'époque ont participé à cette tâche dont le docteur Davenport qui grâce à ses fiches dentaires (on dirait aujourd'hui odontogramme) a permis d'établir l'identification de la duchesse d'Alençon, parente de Napoléon III (fig.4)

Adolphe Hitler

Hitler se suicide le 30 avril 1945 d'une balle dans la tête. Son corps est brûlé et enterré avec celui de sa toute « jeune » épouse de la veille Eva Braun dans les jardins de la chancellerie à Berlin. Le premier examen de la dépouille a lieu le 8 mai de la même année par des médecins légistes russes. Ce sont des comparaisons faites avec les restes osseux des maxillaires. Les renseignements fournis sont des moulages en possession de l'assistante du dentiste du führer. De nouveaux examens sont pratiqués par le médecin légiste Marck Benecke. L'identification définitive sera faite en 1971 (26 ans après) par Fernand Stroms d'Oslo et Reidar Sognnaes à l'école dentaire de l'université UCLA. Sur le plan historique en matière d'utilisation du symbole, plusieurs commentaires s'imposent. Ce sont les russes qui ont tout de suite exhumé les restes du Führer. L'identification du cadavre revêtait une importance primordiale. Qui annoncerait au monde la disparition du tyran. Imaginons que ce soient les américains qui arrivent les premiers sur les lieux. Quelles conséquences cette annonce sur le plan psychologique aurait pu donner cette annonce primordiale. Qui a vraiment gagné cette horrible guerre. Comment le partage du monde en deux blocs se serait-il passé ? Quoi qu'il en soit c'est l'étude des dents qui a permis l'identification.

Che Guevara

Formellement identifié le 7 juillet 1997 en Bolivie. Tombé dans une embuscade le 8 octobre 1967, Il est tué sous la pression des services américains d'une rafale de pistolet mitrailleur. Les assassins bourreaux finissent très mal le premier se



Fig. 1 : Cadavre découvert dans une forêt (© C. Laborier) (fig. 5)

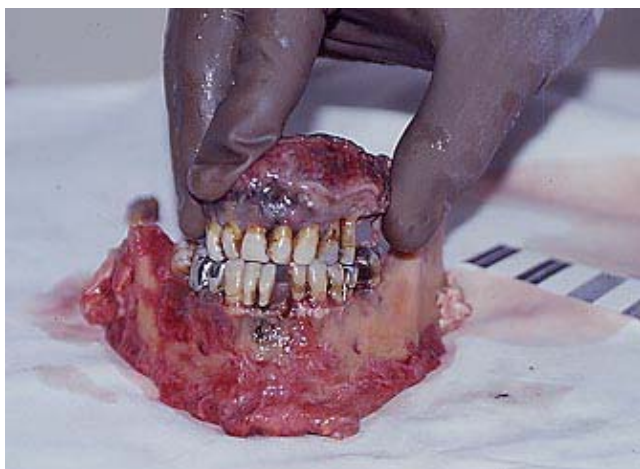


Fig. 2 : Carbonisation partielle (© C. Laborier) (fig. 6)



Fig. 3 : Carbonisation extrême, plus de 1000 degrés pendant 2 jours (© C. Laborier) (fig. 7)

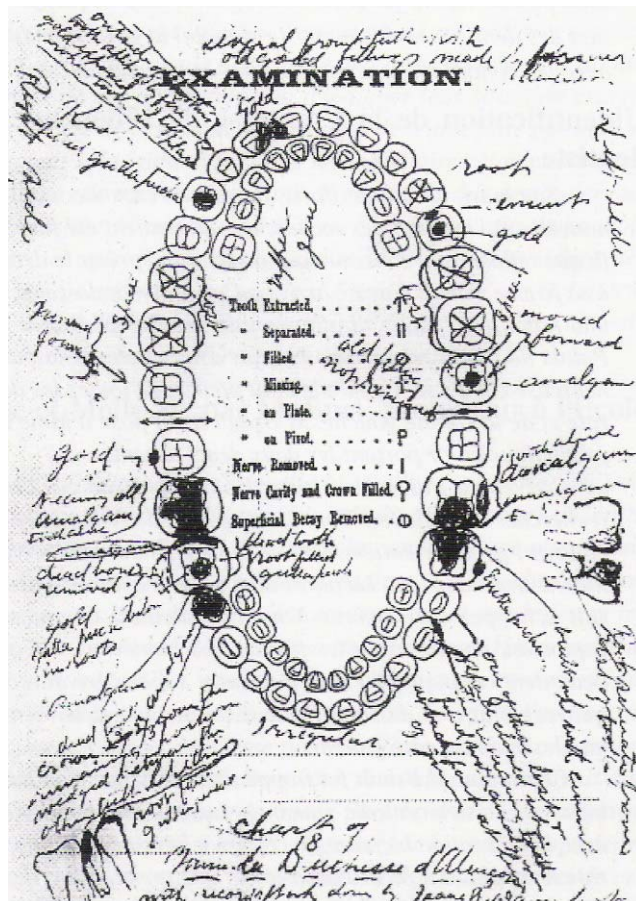


Fig. 4 : Le schéma dentaire de la duchesse d'Alençon. (fig. 10 bis)

suicide un an après le meurtre, le second devenu ambassadeur en France (Zenteno) est assassiné par un commando d'extrême gauche. En matière d'identification après le meurtre, ou l'exécution, les mains du Guérillero seront coupées et prélevées, pour des raisons médico légales. Le corps rapidement et secrètement inhumé est retrouvé beaucoup plus tard dans le village de Vallegrande en Bolivie. Fidel Castro trouve l'occasion trop belle. Ici encore le mythe du révolutionnaire, du sauveur de l'humanité souffrante luttant contre l'oppression prend toute sa force. L'image de quasiment angélique de cet homme au regard habité a parcouru le monde au nom de la lutte contre les oppressions engendrées par le capitalisme américain. La transformation du symbole en véritable mythe (au sens moderne et populaire du mythe est bien ancrée dans l'inconscient individuel et collectif.

Ben Laden

Mort le 4 mai 2011 au Pakistan. Le corps est jeté dans la mer d'Oman. Cette pratique est de nature à semer le trouble bien qu'on lui trouve des justifications : absence de lieu de recueillement, ce fût pareil pour Hermann Goering après le procès de Nuremberg. L'incinération est contraire à l'islam. Identification : l'ADN comme seule preuve. Mais saurons-nous jamais ce qui s'est passé sur le bateau américain. Cette histoire n'est peut-être pas terminée. Sans être pessimiste, les événements terribles que nous vivons depuis plusieurs années qui s'accroissent dangereusement depuis quelques mois sont de nature à inquiéter le monde occidental libre. Ce mythe d'un nouveau genre qui en rappelle d'autres beaucoup plus

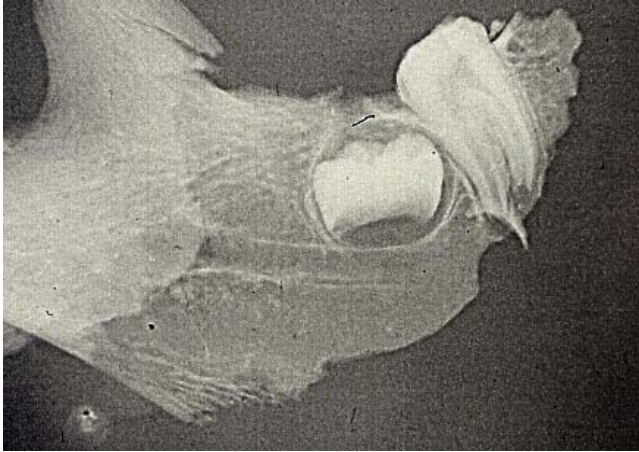


Fig. 5 : Détermination de l'identité par l'âge (© C. Laborier) (fig. 11)

anciens est d'une dangerosité exceptionnelle c'est la transformation d'un fou sanguinaire en martyr au nom d'une religion monothéiste particulièrement *active*.

Dans les trois cas évoqués nous avons pu faire un peu le tour des techniques d'identification.

Pour Hitler ce sont les dents. Pour le Che ce sont certainement les éléments d'enquête et les empreintes digitales. Pour Ben Laden, c'est la génétique. Nous imaginons difficilement les américains à la recherche du dentiste du personnage.

Les catastrophes récentes

Accident autoroutier de Beaune, 31 juillet 1982

C'est la première fois qu'un expert chirurgien-dentiste est nommé par un magistrat après l'incendie du Bazar de la charité. Claude Laborier est nommé comme expert sans être dépendant sur le plan juridique des médecins légistes. Sa mission consiste à identifier les victimes adultes (au nombre de six) qui avaient périés dans le brasier. Un adolescent se trouvait parmi les victimes adultes. Il devait également être identifié. C'est la radiologie dentaire qui a permis cette identification. Tous les adultes ont été identifiés grâce à l'odontologie. Ce cliché devenu historique met en évidence un germe de dent de sagesse inférieure ainsi qu'une seconde molaire inférieure aux apex non fermés. Il ne s'agit pas à l'évidence d'un adulte. Cette évaluation de l'âge a particulièrement impressionné les médecins légistes présents aux autopsies (fig. 5)

Les massacres de l'affaire de l'ordre du temple solaire en octobre 1993.

Nous passerons sous silence la première affaire de l'ordre du temple solaire survenue en Suisse dans la région de Fribourg et dans le Valais. En France : Le Faz dans le Vercors (Isère) suicides collectifs ou meurtres survenus le 23 décembre 1995. Cette affaire a longtemps occupé les médias. Le contexte sectaire surajouté au contexte criminel a largement tenu en haleine les enquêteurs et les magistrats, pour se solder par un procès en correctionnelle. De grandes zones d'ombres planent encore.

A l'occasion de cette mission très sensible, les experts odontologistes (Charles Danjard et Claude Laborier) ont mis au point une méthodologie reproductible et simple pour permettre l'identification des victimes. La balistique lésionnelle a également fait de grands progrès grâce à l'expertise du



Fig. 6 : Les prélèvements des maxillaires sont systématiques (© C.H. Danjard) (fig. 13)



Fig. 7 : Les deux pièces osseuses maxillaire et mandibulaire après prélèvement (© C.H. Danjard) (fig. 14)

docteur Éric Baccard, devenu par la suite médecin légiste attiré à la cour internationale de la Haye (Tribunal Pénal International).

Les caractéristiques de cette mission

La méthodologie est précisée. La dépose et la conservation de pièces osseuses sont systématiques, permettant la prise de clichés panoramiques pour la première fois. L'évaluation de l'âge est facilitée.

Incendie du tunnel du mont blanc le 24 avril 1999 : un cas de carbonisation extrême

39 victimes dont un pompier et un employé du tunnel: 31 identifications odontologiques. Les quelques personnes qui ont réussi à se réfugier dans des abris dits « de sécurité » n'ont pas été exposées aux flammes. Néanmoins les corps ont subi une température élevée pendant de nombreuses heures. Les corps sont relativement bien conservés (fig. 8). On retrouve entre autres un grand bridge sur une victime. L'identification sera facile, le dentiste ayant posé cette prothèse récemment et conservé les moulages (fig. 9). Toutes les autres victimes ont été exposées aux flammes. Les restes humains sont à l'intérieur de ces cartons. Opération tamisage, puis les restes humains sont ensuite remis en connexion anatomique. C'est le travail d'anthropologie, long et minutieux, les restes maxillaires et dentaires sont minutieusement mis à part (fig. 10). Quelques exemples de pièces prothétiques miraculeusement sauvées, qui permettront les identifications (fig. 11 et 12).

Résultat des identifications

Les corps entiers sont rapidement identifiés. Les corps restés dans le tunnel sont réduits à l'état de cendres, seuls les fragments osseux et dentaires sont analysables. L'odontologie a permis 31 identifications sur 39 victimes.

Le crash du Concorde à Gonesse, le 25 juillet 2000

L'avion mythique parti pour un tour du monde avec une clientèle d'allemands (100 personnes) après avoir quitté Roissy, se dérouta rapidement sur le Bourget à la suite d'un incendie dans un réacteur. Lors d'une manœuvre désespérée, le capitaine coupe le réacteur en flamme. Le Concorde s'écrase sur le dos sur un hôtel miraculeusement quasi vide. Quelques minutes avant de jeunes touristes espagnols quittaient l'hôtel en bus. Après un relevage minutieux sur le site, les corps sont transportés à l'institut médico-légal de Paris dont la directrice, le professeur Dominique Leconte est très « connue » dans le monde médico-légal français. Plusieurs équipes sont rapidement mises en place

Les médecins légistes

qui autopsient les corps à la recherche des causes de la mort, qui dans le cas particulier sont relativement évidentes. Ils collectent également des éléments médicaux et chirurgicaux d'identifications (Particularités anatomiques, sexe taille, différentes prothèses médicales). Les objets attenants aux corps sont minutieusement répertoriés et placés sous scellés.

Les chirurgiens-dentistes

au nombre de 6, Drs Bonnetain, Berger, Laborier, Georget et Lavaste. Quatre de ces praticiens sont des experts de cours d'Appel, deux sont experts nationaux (Georget et Laborier). Les cinq premiers pratiquent des autopsies oro-faciales, avec prélèvement systématique des deux maxillaires sur



Fig. 8 : Victime bien conservée (© C. Laborier) (fig. 18)

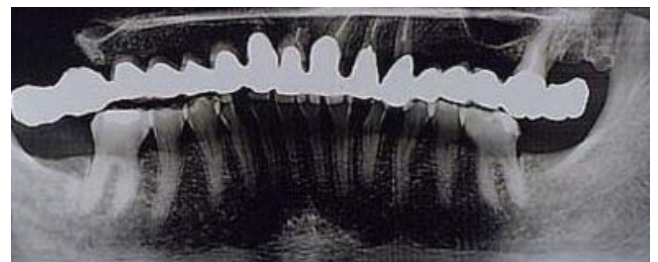


Fig. 9 : Radio panoramique d'une victime avec son bridge complet (© C. Laborier) (fig. 19)

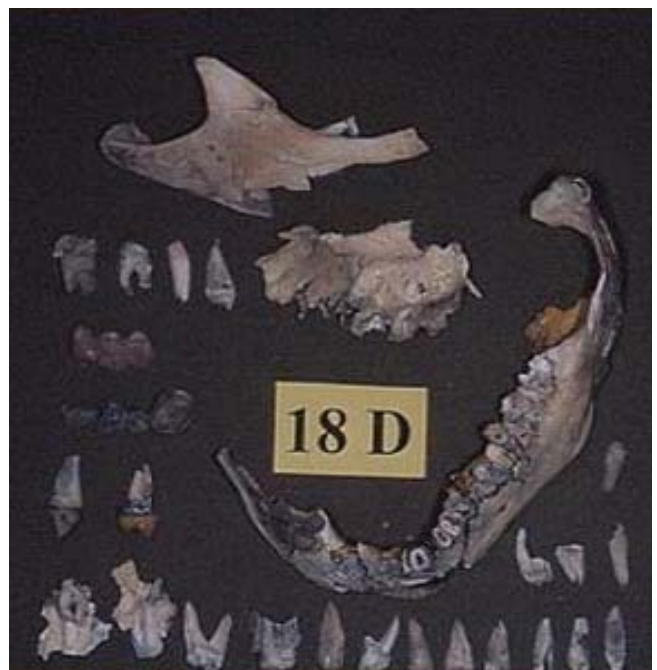


Fig. 10 : Les restes maxillaires et dentaires sont minutieusement mis à part (© C.H. Danjard) (fig. 22)

chaque corps. Le dernier fait des navettes entre l'équipe post mortem (médecins légistes et chirurgiens-dentistes) et l'équipe ante mortem installée dans une autre aile de l'institut médico-légal. Il est tout à fait interdit de passer du site post au site ante mortem où travaillent les équipes de l'IRCGN (institut de recherches criminelles de la gendarmerie nationale) en appui de la BKA, police criminelle allemande.

Une équipe de soutien psychologique

est elle aussi rapidement mise en place, sans grand succès. La plupart des « clients » sont des membres des équipes qui en raison du travail intense (plus de 13 heures d'autopsies pendant quasiment 15 jours) ont besoin d'échanger avec les psychologues.

Les identifications odontologiques

Une salle est dédiée aux dentistes dans laquelle sont déposés des corps entiers. Des photographies des têtes sont faites systématiquement (fig. 13). Les caractéristiques dentaires et surtout prothétiques sont nombreuses et de très grande qualité. Parallèlement le travail des équipes ante mortem est remarquable, rapide et très documenté. C'est la conjugaison de ces différents paramètres qui a permis des identifications certaines et rapides. Initialement les autorités allemandes souhaitaient reprendre le travail dans le pays après restitution des corps, dans un but de contre-expertise mais ce ne fut pas le cas. En revanche nous eûmes quelques désillusions avec les dossiers ante mortem français... le personnel navigant d'Air France ne disposant pas d'une seule radiographie panoramique à l'embauche. C'était un ORL qui faisait les examens dentaires. Nous nous en sommes ouvert aux responsables très coopérants. Depuis ces vœux pieux, il faudra peut-être attendre un nouveau crash pour vérifier l'évolution de la situation. Quelques exemples de prothèses trouvées (fig. 14, 15 et 16)

Conclusion du crash

En octobre 2000, un volumineux rapport de 600 pages est remis aux juges d'instructions. Pour les odontologistes, le résultat fut exceptionnel 112 identifications sur 113 victimes, la dernière portant des appareils amovibles complets, haut et bas. Notons qu'à l'époque le rôle du conseil national des chirurgiens dentiste a été déterminant pour appuyer les experts odontologistes et leur faciliter la tâche. Le Président André Robert avait particulièrement compris tout l'intérêt technique, et éthique que pourraient représenter l'identification et les identificateurs dentistes dans la santé publique. C'est sous la présidence d'André Robert que l'Unité d'identification odontologique (UIO) vit le jour, dirigée par le conseil national de l'ordre. Malheureusement il n'y eut pas de suites.

Le Tsunami en Thaïlande. 26 décembre 2004

Les équipes d'identification françaises se sont concentrées sur la Thaïlande alors que la catastrophe a impliqué de nombreux autres pays en Asie du sud-est. En premier lieu l'Indonésie qui a compté plus de 200 000 morts n'a eu quasiment aucune aide internationale. Il est intéressant de s'arrêter un court instant sur ce problème. En Thaïlande avec un gros abus de langage on peut dire qu'on n'a dénombré 6000 victimes dont 1500 touristes. C'est justement pour ces touristes que la mobilisation de 33 pays s'est rapidement mise en action, et pourquoi ? Tout simplement parce que ces personnes étaient réclamées par des proches, parce qu'elles étaient toutes détentrices

d'assurances diverses, et surtout parce que la communauté internationale s'est concentré sur ses ressortissants. L'identification est un phénomène organisé pour les riches qui vivent dans des pays riches. A cela se surajoute un problème culturel et religieux.

Organisation des équipes françaises

Les autorités ont pris la décision de confier les tâches ante mortem à la police scientifique ; sur contrôle du ministère des affaires étrangères. Le travail post mortem (autopsies) a été confié aux gendarmes de l'IRCGN. Les experts étant réintégré par le biais de la réserve du service de santé des armées. Les médecins et dentistes étaient pour l'occasion des militaires du service de santé des armées projetés en opération extérieure. Cette dichotomie était parfaitement justifiée. Le tsunami étant une catastrophe naturelle, aucun juge d'instruction, aucun parquet ne pouvant intervenir, les experts n'auraient pas pu être nommés, pas pu être rétribués, ni accompagnés sur le plan logistique. Cette innovation un peu surprenante pour des praticiens libéraux, n'a, in fine présenté que des avantages. La mission post mortem a débuté fin décembre 2004 pour se terminer fin mai 2005. Les équipes effectuant chacune une mission de 3 semaines à un mois. Un site d'autopsie est organisé et construit en pleine végétation tropicale. Parallèlement aux tâches post mortem, un centre informatique est installé dans la capitale dans les locaux des télécommunications thaïlandaises. C'est l'IMC. Toutes les constatations post mortem et les documentations ante mortem en provenance de trente pays. Toute la difficulté réside dans la compatibilité des différentes données, dans l'harmonisation. Le logiciel Plass data calqué sur la méthodologie Interpol, en jaune la documentation ante mortem en rose les données post mortem. La comparaison se fait automatiquement puis elle est éventuellement validée par les experts, c'est la phase du matching.

Pour cette mission plusieurs méthodes d'identification ont été superposées :

L'analyse des objets, bijoux, vêtements, dans un centre spécialisé « Property ».

Les empreintes digitales, prises systématiquement, tant sur les cadavres qu'aux domiciles des personnes recherchées.

La médecine légale.

L'odontologie avec prélèvement systématique des mandibules.

La génétique dans cette mission n'a pas apporté beaucoup de renseignements, bien que les prélèvements fussent nombreux. Elle fut utilisée pour l'identification des enfants, non sans difficultés.

Conclusion

Il faut constater que depuis la première identification de cadavres par la denture en 1897, les techniques ont évoluées au point que dans des circonstances extrêmes de destructions de corps après un accident, une catastrophe ou un crime, seuls des experts de l'identification odontologique sont capables de mettre un nom sur ces restes humains.



Fig. 11 et 12 : Pièces prothétiques (© C.H. Danjard) (fig. 24 et 25)



Fig. 13 : Photographie d'une tête (© C. Laborier) (fig. 33)



Fig. 15 : L'amalgame d'argent est très peu connu, l'inlay en or est habituel (© C. Laborier) (fig. 35)



Fig. 14 : Prothèse céramo-métallique sur or et inlay en or (© C. Laborier) (fig. 34)



Fig. 16 : Prothèse de grande qualité (© C. Laborier) (fig. 36)